

**Thiers Dore**  
et **Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

...

Conseillers représentés :

9

Total votants :

54

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 5 NOVEMBRE 2019 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 29 octobre 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le mardi 5 novembre 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Bernard GARCIA, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Alain CHASSAGNE, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe CAYRE à Christiane SAMSON  
Jean-Louis GADOUX à Aline LEBREF  
Michel COUPERIER à Bernard GARCIA  
Patrick SOLEILLANT à Bernard VIGNAUD  
Daniel BALISONI à Olivier CHAMBON  
Serge FAYET à Jean-François DELAIRE  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET  
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** André IMBERDIS, Éric CABROLIER, Serge THEALLIER, Carine BRODIN.

**Désignation d'un secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION  
DE SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE DE THIERS**

*Rapporteur : Bernard VIGNAUD, Vice-Président*

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne.

**Considérant** qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les compétences suivantes ont fait l'objet d'un transfert à la Communauté de Communes :

- Actions de développement économique dans les conditions prévues par l'article L.4251-17 ;
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- Aménagement, entretien des équipements de l'enfance-jeunesse.

Afin d'assurer l'entretien des biens et équipements se situant sur la Commune de THIERS et concernés par ces compétences, et afin d'assurer une continuité de service, il convient d'établir une convention de mise à disposition de services techniques de la Commune de Thiers au profit de Thiers Dore et Montagne.

La convention approuvée par le Conseil Municipal de la Ville de Thiers le 17 juin 2019 est présentée en séance.

Cependant, des travaux d'estimation de la prise en compte de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage et des voiries de Zones d'Activités (ZA) étant toujours en cours, il est proposé de ne pas intégrer ces deux domaines dans une convention de prise en charge financière.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les termes de la convention, en excluant l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des voiries de Zones d'Activités du périmètre et sous réserve que sa durée soit restreinte à 12 mois ;
- **Autorise** sa signature par le Président, sous réserve des modifications apportées.

TOTAL VOTANTS : 54	Conseillers présents : 45	Représentés : 9	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54	Pour : 54	Contre :	
Abstention :			

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

